

Les Jeunes MR insistent sur la nécessité d'investir dans le développement des différentes énergies renouvelables, comme les réseaux de chaleur urbains.

Le protocole de Kyoto, signé en 1997, et ratifié par 183 pays, stipule que les pays industrialisés devront d'ici à 2050 diviser par quatre ou cinq les émissions de gaz à effet de serre. Cet objectif stigmatise l'urgence dans laquelle se trouve notre planète et traduit qu'il convient de mobiliser toutes les forces dont nous disposons pour atteindre ces objectifs. L'efficacité énergétique se place au cœur de ces démarches et s'inscrit dans une politique en faveur des économies d'énergie.

La cogénération, basée sur la récupération de la chaleur résiduelle issue de la production d'électricité, est l'une des solutions qui permettent de répondre à ces défis... La chaleur étant issue de la production électrique, le principe de la cogénération est d'utiliser cette chaleur « perdue » comme source thermique pour, par exemple, assurer le chauffage des bâtiments ou fournir la chaleur nécessaire à des procédés industriels.

Bien que la cogénération contribue petit à petit à la production électrique totale, son utilisation reste faible comparée à d'autres techniques. Néanmoins, ce développement suppose qu'une série d'opportunités soient rencontrées : proximité de grands consommateurs, zone d'habitats ou industrielle envisagée, présence d'un producteur de chaleur, bâtiments distants gérés par une même entité, bonne combinaison des besoins thermiques, ...